

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2015070006	17/06/2016

Référence de la décision : A/EC/2016-06-168

Certificat de sécurité de la société ERS - parties A et B (transfert)

A été autorisé, à la demande de la société ERS, le transfert dans les mêmes conditions des parties A et B du certificat de sécurité délivrées le 11 décembre 2015 à la société Pichenot.

Ce transfert ne modifie pas la date de fin de validité des parties A et B du certificat de sécurité qui avait été délivrée à la société Pichenot qui reste fixée au 11 décembre 2020.